

GTV Occitanie

Actu

Juin 2022



Les Visites sanitaires obligatoires : où en est-on ?

Type de visite	Thème	Années	Notre vétérinaire référent de la filière
Visite bovine	La LSA : loi de santé animale	2022 et 2023	Dr KERN-BENAIBOUT Estelle
Visite équine	Bien-Être animal	2022 et 2023	Dr ALZIEU Jean-Pierre
Visite petit ruminant	Registre d'élevage	2022	Dr VISSE Julien
Visite porcine	Biosécurité	2022	Dr POUDEVIGNE Guilhem
Visite Avicole	Comment protéger votre élevage des risques et pertes sanitaires et de leurs conséquences économiques	2022	Dr PAIN Victor

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter [ici](#) ou à contacter nos référents filières en consultant [notre site internet](#)

Retrouvez les éléments techniques [ici](#)

La nouvelle visite sanitaire bovine : Des questions ?

Participez au **webinaire** mené par notre référente bovine DV Estelle Kern-Benaibout le

Vendredi 01 juillet à 12H30.

Un lien de connexion vous sera envoyé la semaine avant.



Sommaire :

Point asso : Venez nous rencontrer à notre AG

Actualité sanitaire : Les RDV sanitaires apicoles en Occitanie

Dossier : Maillage vétérinaire : notre audit régional

Témoignage : Le tutorat vétérinaire

Formations à venir et nos partenaires communiquent



Point association : Venez nous rencontrer à notre AG

Le GTV Occitanie étant une association, organise chaque année son Assemblée Générale (AG) **le mardi 21 juin à Gaillac (81600)**

Assemblée Générale Ordinaire

Le programme de notre AG :

- 9H30-10H30 : **Présentation du bilan d'activité et financier 2021** ainsi que ses perspectives.

- 10H30 -12H00 : **La loi égalim 2, sa présentation et ses conséquences**

par Mme DEUDON Laure, cheffe de service économie agricole et forestière à la DDT du Tarn et par Mr GIL Gabin, chargé de mission à Interbev Occitanie.

Le GTV invitera ensuite ses partenaires et ses adhérents à un **repas**. Enfin une **visite du vignoble et une dégustation de vin** vous sera offerte.

Si vous souhaitez être présent, je vous remercie de vous inscrire en remplissant le questionnaire accessible [ici](#).



L'actualité sanitaire: Les RDV sanitaires apicoles en Occitanie

Le partenariat FRGDS section apicole, l'ADA et le GTV Occitanie section apicole vous proposent cette année « **Les rendez-vous du sanitaire apicole en Occitanie en 4 visioconférences** ». Ces webinaires d'1H30 sont gratuits, ouverts à tous et permettent aux apiculteurs, professionnels ou non et aux vétérinaires de développer leurs compétences sanitaires et d'échanger.

Le prochain a lieu le **vendredi 03 Juin : l'application VarroApli** pour une meilleure gestion de ses comptages Varroa.

Vendredi 09 septembre : Bien préparer ses colonies à l'hiver.

Vendredi 14 octobre : la maladie noire des abeilles : signes cliniques et prévention.

Pour s'inscrire : cliquez [ici](#)

Enfin la commission apicole de la SNGTV a réalisé un guide réglementaire et sanitaire pour les apiculteurs débutants. Retrouvez ce guide en cliquant [ici](#)



ALERTE La Peste Porcine Africaine à 6km de la frontière française

Un **foyer de peste porcine africaine** a été détecté le 25 mai 2022 dans le Land du Bade-Wurtemberg, à 6,5 km de la frontière française. La caractérisation génétique de la souche virale n'est pas encore connue. Les données épidémiologiques actuellement disponibles ne permettent pas d'identifier l'origine de ce cas. L'élevage concerné est un élevage de 35 porcs élevés en plein air. L'ensemble de l'élevage a été dépeuplé et aucun cas n'a été identifié à ce stade au sein de la faune sauvage dans la zone alentour.

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire rappelle **l'importance de la mise en œuvre des mesures de biosécurité** les plus strictes à la fois en élevage et dans les moyens de transports. Les règles de traçabilité doivent être strictement respectées.

Le plan d'action français contre la PPA et **l'ensemble des supports permettant d'accompagner les éleveurs porcins sont consultable** [ICI](#)



Dossier : Maillage vétérinaire : notre audit régional

Comme vous le savez le GTV Occitanie a réalisé un audit en région sur le **thème du maillage vétérinaire auprès de l'ensemble des structures vétérinaires qui exercent en activité rurale**. Ce travail a été réalisé par le GTV Occitanie, grâce à un financement de la DRAAF Occitanie et de la Région Occitanie et avec le soutien d'un comité de pilotage. Nous tenons à les en remercier.

Quelques résultats bruts pour notre région :

- ⇒ 76 % des vétérinaires n'ont pas de comptabilité analytique exploitée (canine/rurale),
- ⇒ 65 % des structures réalisent moins de 50 % de leur chiffre d'affaire en activité rurale,
- ⇒ Le recrutement est perçu comme un problème dans 65 % des cas,
- ⇒ 82 % des structures gèrent leur PCS en interne et 37 % sont encore en transfert direct de ligne,
- ⇒ 53 % des structures voient le temps consacré à la rurale diminuer et seulement 9 % augmenter,
- ⇒ 70 % n'envisagent absolument pas d'arrêter la rurale.

Tous les résultats, les analyses et les propositions d'action sont [ici](#) !

Témoignage: Le tutorat vétérinaire

Les stages tutorés vétérinaires permettent à une structure vétérinaire en milieu rural, d'accueillir un étudiant de 6ème année pour un stage de longue durée (au moins 18 semaines). Ces stages ont donc pour objectif de maintenir le réseau de vétérinaires dans les territoires ruraux.

Ci-dessous le témoignage de Julien BORDESSOULES, stagiaire à la clinique vétérinaire du Pays des Cent Vallées à Naucelle (12) :

« Le tutorat me permet d'appréhender plus sereinement mon premier emploi en tant que praticien mixte. Le fait d'avoir eu une première expérience de terrain m'a appris à gérer les cas les plus courants, qu'on est amené à rencontrer tous les jours. Le relationnel avec les éleveurs et propriétaires est aussi quelque chose que j'ai acquis pendant mes différents stages, et notamment pendant le tutorat. Et on se rend compte que c'est tout aussi important de savoir gérer un cas clinique, que de savoir se mettre à la place de nos clients, et de leur expliquer de façon claire les différentes possibilités qui s'offrent à eux.



En résumé, le tutorat est une excellente chose pour ceux qui souhaitent mettre un premier pied dans le monde professionnel, et pouvoir ainsi être plus autonome lors de leur premier emploi ! »

[Plus d'information ici](#)



Nos formations



Dans la cadre d'un partenariat avec Apform, **2 formations en ligne pour vos ASV vous sont proposées** :

- [Développer la prévention et le suivi des mammites](#) : jeudi 29/09

- [La délivrance du médicament : cadre en clientèle rurale](#) jeudi 17/11

[Inscription par mail ici](#)

Les formations continues au mandat sanitaire en région :

⇒ **Jeudi 23 juin 2022** à Auch (32) - 14h à 17h - **Utilisation d'i-cad**

⇒ **Mardi 13/09/2022** à Quillan (11) - 14h à 17h - **Peste Porcine Africaine** : réalisation pratique de prélèvements de sang sur porcins

⇒ **Mardi 20/09/2022** à Toulouse (31) - 14h à 17h - **Utilisation d'i-cad**

⇒ **Jeudi 22/09/2022** à Perpignan (66) - 14h à 17h - **Gestion de la faune sauvage** en cabinet vétérinaire.

[Inscription ici](#)



Vous ne pouvez pas vous libérer à cette date? n'hésitez pas à consulter le programme complet des formations programmées en région et dans les départements limitrophes [ici](#)

Nos partenaires communiquent : IBR : tous partenaires pour une France indemne!

À la suite de la reconnaissance du plan de surveillance et d'éradication de la France par la Commission Européenne, en novembre 2020, les éleveurs et l'Etat se sont engagés à renforcer les mesures de prévention, de surveillance, et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine, avec l'objectif d'obtenir le statut Indemne de toute la France d'ici 2027.

Ainsi l'arrêté ministériel du 5 novembre 2021 prévoit de nouvelles dispositions de dépistage pour les cheptels non qualifiés (analyse sur sang individuel), et des règles aux mouvements plus strictes pour les bovins non qualifiés Indemne (quarantaine et prise de sang avant départ).

Par le biais d'une délégation d'Etat, l'OVS Occitanie est responsable de la stratégie de surveillance, de maîtrise et de lutte contre l'IBR, et de la mise en œuvre des mesures prévues dans l'Arrêté Ministériel.



A ce titre, la FRGDS Occitanie doit être tenue informée (via les GDS départementaux) des différentes problématiques liées à l'IBR pouvant survenir sur le territoire régional et en particulier tout résultat positif ou épisode clinique identifié dans un élevage, y compris dans un atelier dérogatoire.

FRGDS Occitanie

contact@gtvoccitanie.fr - Tel : 07 84 58 08 37 - www.gtvoccitanie.fr

